

**BUREAU METROPOLITAIN
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 20 octobre à 17h45, le bureau métropolitain dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de M. Serge GROUARD, Président.

Date de la convocation du bureau métropolitain : vendredi 14 octobre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CHANTEAU : M. Gilles PRONO

COMBLEUX : M. Francis TRIQUET

FLEURY LES AUBRAIS : M. Grégoire CHAPUIS

INGRE : M. Christian DUMAS

OLIVET : M. Matthieu SCHLESINGER, Mme Cécile ADELLE

ORLEANS : M. Serge GROUARD, M. Michel MARTIN

ORMES : M. Alain TOUCHARD

SAINT CYR EN VAL : M. Vincent MICHAUT

SAINT-DENIS-EN-VAL : Mme Marie-Philippe LUBET

SAINT HILAIRE SAINT MESMIN : M. Stéphane CHOUIN

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : Mme Vanessa SLIMANI, M. Christophe LAVIALLE

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN

SEMOY : M. Laurent BAUDE

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

ORLEANS :

M. Charles-Eric LEMAIGNEN donne pouvoir à M. Michel MARTIN

M. Pascal TEBIBEL

M. Thomas RENAULT

ÉTAIENT ABSENTS :

BOIGNY SUR BIONNE : M. Luc MILLIAT

BOU : M. Bruno CŒUR

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : Mme Valérie BARTHE-CHENEAU

CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES

MARDIE : Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

MARIGNY LES USAGES : M. Philippe BEAUMONT

ORLEANS : M. Romain ROY, Mme Isabelle RASTOUL, M. Florent MONTILLOT,

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU

SAINT-JEAN-LE-BLANC : Mme Françoise GRIVOTET

SARAN : M. Christian FROMENTIN

M. Laurent BAUDE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice.....	31
Quorum	16

VIE INSTITUTIONNELLE

M. le Président n° 1 Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 29 septembre 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RESSOURCES

M. MARTIN n° 2 Finances - Ligne de trésorerie 2023 - Approbation d'un contrat à passer avec LA BANQUE POSTALE.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN n° 3 Finances - SA HLM VALLOIRE HABITAT - Construction de 34 logements individuels en PSLA (prêt Social Location - Accession) situés Clos de Lamballe, Urban Fabrik à Fleury les Aubrais - Garantie d'un emprunt de 492 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

M. SCHLESINGER n° 4 Habitat-logement - Programmation locative sociale 2022 des logements - Attribution de subventions au titre des crédits métropolitains - Attributions de subventions et octroi d'agrément au titre des aides à la pierre - Approbation de conventions de cofinancement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON-PARTICIPATION AU VOTE DE M. CHOUIN

ATTRACTIVITE

Mme SLIMANI n° 5 Emploi - Approbation d'une convention de soutien à passer avec l'association BGE Loiret - Attribution d'une subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE